



<b>Présentation de L'Accueil de Loisirs PASS Jeunesse.</b> .....	3
<b>L'organisateur :</b> .....	3
<b>Les Intentions Educatives de l'organisateur</b> .....	5
<b>Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs</b> .....	5
<b>Un accueil pour les 6-7 ans</b> .....	6
<b>Un accueil pour les 8-13 ans</b> .....	6
<b>Un accueil pour les 14-17 ans</b> .....	6
<b>Les objectifs pédagogiques</b> .....	6
<b>L'activité, quant à elle, est support de notre démarche éducative et pédagogique.</b> .....	7
<b>Particularité du jeune public.</b> .....	7
<b>Modalité de participation des enfants et des jeunes</b> .....	7
<b>Préparation</b> .....	7
<b>Déroulement</b> .....	7
<b>Le rôle des parents</b> .....	7
<b>Fonctionnement et sécurité</b> .....	8
<b>Dans les activités</b> .....	9
<b>Dans les déplacements</b> .....	9
<b>Dans les baignades</b> .....	9
<b>Dans les locaux et les espaces</b> .....	10
<b>Assurances nécessaires</b> .....	10
<b>L'évaluation du projet</b> .....	10
<b>Avant le début de l'Accueil de Loisirs</b> .....	10
<b>Pendant</b> .....	10
<b>A la fin de l'Accueil de Loisirs</b> .....	10
<b>L'équipe d'animation et le rôle de chacun</b> .....	10
<b>Le chargé de mission jeunesse</b> .....	10
<b>L'assistante administrative et financière</b> .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
<b>Le Directeur de l'Accueil</b> .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
<b>L'équipe d'animation</b> .....	11
<b>L'équipe se compose de :</b> .....	11

## Numéros utiles pendant le PASS été 2025

Arnaud MATHIOTTE Directeur du PASS	06 71 66 78 70
---------------------------------------	----------------

Européennes	112
SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie	17
Antipoison	03 83 32 36 36
Enfance maltraitée	119
Discriminations raciales	114
Centre hospitalier	03 26 69 60 00
La Direction Départementale de la Cohésion et de la Protection de Populations de la Marne	03 26 66 78 78
Services vétérinaires	03 26 68 60 00
Préfecture	03 26 26 10 10
Service Départemental d'Incendie et de Secours	03 26 26 27 80
Centre de Protection maternelle et Infantile	03 26 69 51 51
Conseil Départemental de la Marne	03 26 69 52 70
Caisse d'Allocations Familiales	0 810 25 51 10

## Présentation de L'Accueil de Loisirs PASS Jeunesse.

Le PASS Jeunesse est un accueil de loisirs multisites sans hébergement répartis sur l'ensemble de la collectivité. Il a pour but de répondre à des besoins vers le public jeune de 6 à 17 ans, en demi-journée de 13h30 à 17h00, en complémentarité avec les établissements scolaires, collèges et lycées ainsi que les établissements de proximité comme des quatre centres sociaux et culturels de la ville de Châlons en Champagne.

Les propositions d'activités s'organisent autour de 3 groupes d'âges :

- Les 6/7 ans : avec des stages multisports
- Les 8/13 ans : avec des stages découvertes
- Les 11/17 ans : avec des stages découverts et des packs multi-activités

Un point d'honneur est mis à ce que les jeunes y voient un endroit garantissant leur sécurité, un moment de partage et d'une écoute active si besoin.

Il a pour but également d'accompagner les jeunes dans leurs progressions, et de développer des caractéristiques selon leurs profils respectifs, à travers des activités sportives ou culturelles. Il découle des objectifs pédagogiques établie par l'équipe d'animations, en s'appuyant des objectifs de l'organisateur et de ses intentions éducatives.

Ces activités sont menées à bien par une équipe d'animateurs, qui garantit la sécurité morale, affective et physique du public pendant les temps d'activités.

## L'organisateur :

**La ville de Châlons-en-Champagne**

Hôtel de Ville  
Place Foch  
51000 Châlons-en-Champagne  
03.26.69.38.00

Le numéro d'agrément du centre est le : 0510083CL000124

**Direction de la cohésion et solidarité des territoires**

3, Rue Cosme Clause  
51000 Châlons en champagne  
☎ : 03 26 69 99 66

**Lieux d'accueil :**

L'accueil se fait en multisites :

**Gymnase Edouard Branly**

8, Rue Edouard Branly  
51000 Châlons en Champagne

**Gymnase Pierre Curie**

Rue d'Oradour  
51000 Châlons en Champagne

**Gymnase du Mont St Michel**

33, Rue de Normandie  
51000 Châlons en Champagne

**Gymnase Jean-François Kiezer**

150, Avenue des Alliés  
51000 Châlons en Champagne

**Salle de tennis de table Cité Tirlet**

Rue de la Charrière  
51000 Châlons en Champagne

**Salle René Saché**

15, Rue Jacques Duclos  
51000 Châlons en Champagne

**Atelier Création Solidaire 51**

127 avenue de Paris  
51000 Châlons en Champagne

**Palais des sports Pierre de Coubertin**

**Salle spécialisée Solange Ast**

47, Boulevard Justin Grandthille  
51000 Châlons en Champagne

**Fab'Lab**

125, Avenue de Paris  
51000 Châlons en Champagne

**Maison des syndicats Jean Reyssier**

1, place de Verdun  
51000 Châlons en Champagne

**Club COCAA**

**Stade des frères Lauvaux**  
Rue René Lemoine  
51000 Châlons en Champagne

**Médiathèque Diderot**  
11, rue du Groupe Libération Nord

#### **Les 4 Centres Sociaux et Culturels de la ville de Châlons :**

**CSC Rive Gauche**  
24, Rue Henri Dunant  
51000 Châlons en Champagne

**CSC Schmit**  
75, Rue Emile Schmit  
51000 Châlons en Champagne

**CSC Vallée St Pierre**  
13, Rue Jean-Sébastien Bach  
51000 Châlons en Champagne

**CSC Verbeau**  
Esplanade du Verbeau  
51000 Châlons en Champagne

## **Les Intentions Educatives de l'organisateur**

La ville de Châlons-en-Champagne a pour volonté de mettre les meilleurs services à travers le PASS notamment et les adaptés en fonctions des publics.

Pour ce faire, le projet éducatif et le contrat de projet établi mettent en avant les valeurs comme l'égalité des chances, en proposant des activités adaptées au public.

L'une de ces premières missions est de sensibiliser les parents à l'aspect social et éducatif

Assurer un accueil adapté pour tous les enfants

Favoriser l'autonomie, la mobilité et l'apprentissage

Développer le goût d'apprendre, et d'apprendre autrement

Accompagner le développement de l'enfant et du jeune dans toutes ces dimensions.

### **Elle s'appuie sur les valeurs fondamentales telles que :**

Le civisme et la laïcité.

La citoyenneté.

L'éducation comme « l'acquisition des savoirs, savoirs faire, savoir être ».

Le développement personnel.

L'ouverture culturelle.

## **Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs**

Le projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs a pour but d'offrir aux enfants des familles châlonnaises et extérieures la possibilité de participer à des temps de loisirs éducatifs sains, tant physiquement que moralement.

Dans ce cadre, l'accueil des enfants tient une place importante. Les parents ont besoin de modes d'accueils satisfaisants et adaptés à leurs enfants.

Notre projet pédagogique vise aussi à faire connaître le tissu associatif châlonnais. Les intervenants dans les différentes activités proposées sont généralement licenciés ou adhérents de ces associations.

## Un accueil pour les 6-7 ans

Pour cette tranche d'âge, il est proposé la découverte de différentes activités, sous forme ludique, adaptées à leur âge et à leurs besoins. Il s'agit aussi de les préparer et de leur donner un aperçu du panel d'activités qui leur sont proposées dans la tranche d'âge supérieure.

Différentes activités sportives sont proposées sous forme ludique « physiques, gymniques, jeux de raquettes, ... »

Les activités se déroulent essentiellement dans les gymnases, salles, terrains extérieurs, ... de la municipalité.

## Un accueil pour les 8-13 ans

Le principe est différent du fonctionnement des 6-7 ans, dans le sens où des semaines thématiques sont proposées. Les enfants choisissent leurs activités, se découvrent de nouvelles passions. Le fonctionnement favorise la mixité sociale et géographique. Il leur permet de rencontrer des enfants d'autres quartiers voir d'autres villes et d'un milieu social différent. Souvent par la suite, ils profitent de la possibilité de s'inscrire à plusieurs sur la même activité pour s'y retrouver.

Dans la globalité un maximum de thématiques est proposé : artistique, culture, environnement, informatique, sport, communication, prévention.

## Un accueil pour les 14-17 ans

Il s'agit de proposer des stages thématiques (artistiques, nature, sensation ...) multi-activités réservés au public préadolescent/adolescent.

Il est à noter que la tranche des préadolescents 11/13 ans peut se positionner soit sur la programmation 8/13 ans, soit sur la programmation 11/17 ans.

## Les objectifs pédagogiques

### 1) Favoriser l'épanouissement de l'enfant, lui permettre de se construire :

- Encourager l'autonomie de l'enfant
- Permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté
- Favoriser l'imaginaire de l'enfant
- Aider à la découverte des potentialités de l'enfant
- Respecter les rythmes de vie de l'enfant

### 2) Favoriser la socialisation :

- Favoriser la vie en collectivité en s'attachant à développer des valeurs comme le respect
- Intégrer la notion de partage
- Respecter des règles de vie au quotidien

### 3) Assurer la sécurité physique, psychologique et affective de l'enfant

## L'activité, quant à elle, est support de notre démarche éducative et pédagogique.

Elle doit :

- Permettre aux enfants de vivre pleinement leurs temps de loisirs
- Amener les enfants à découvrir et à pratiquer des activités variées
- Répondre à l'âge des enfants et à leurs besoins
- Permettre aux enfants de s'exprimer, de proposer, de prendre des initiatives, de devenir acteurs
- Permettre aux enfants de s'investir dans un projet, de le mener complètement, de se responsabiliser, de les initier à une prise de responsabilités et leur permettre d'être acteurs
- Sensibiliser les enfants par une démarche quotidienne au respect des individus et de leur environnement

Chacun d'entre nous est sensible à un sujet, adhère à des valeurs et à une compétence technique. L'Accueil de Loisirs est l'occasion de les transmettre et de les partager avec les enfants, l'équipe et les parents.

## Particularité du jeune public.

Le jeune public, a un sens cognitif développé contrairement à son enfance, donc une grande compréhension de son environnement et a besoin de se retrouver en groupe avec d'autres jeunes plus ou moins de son âge.

Dans la plupart des cas, les jeunes se confient de moins en moins à leurs parents, et nous savons que l'amitié et les interactions sociales prennent une grande place dans leurs vies,

A ce tournant de leur vie les émotions sont intenses et compliquées à gérer pour certains d'entre eux, ils restent malgré tout dans une grande demande de dépense physique pour quelques-uns.

## Modalité de participation des enfants et des jeunes

### Préparation

Le centre doit permettre aux jeunes de développer leur indépendance et leur autonomie. Pour cela, ils organisent leur semaine en fonction de leurs envies et de leurs centres d'intérêt.

### Déroulement

Afin de favoriser l'autonomie des jeunes, ces derniers se rendent eux-mêmes sur les lieux d'activités (les plus jeunes seront évidemment accompagnés...).

Lors des activités sportives, certaines règles pourront être adaptées en concertation avec les jeunes.

## Le rôle des parents

Les parents tiennent une place importante dans notre projet. L'Accueil de Loisirs doit gagner leur confiance. Les parents ont besoin de savoir que leur enfant est accueilli dans de bonnes conditions. Les équipes doivent être à l'écoute et doit prendre en compte le besoin de l'enfant afin qu'il puisse profiter pleinement de son temps de loisirs. Pour cela nous devons mettre en place plusieurs moyens :

- Accueillir les parents, et pas seulement l'enfant, dès leur arrivée, engager une discussion, les informer de ce qui va se passer ou de ce qui s'est passé.
- Permettre aux parents de rester pendant l'accueil afin d'observer, et qu'ils puissent se faire leur propre opinion.
- Inviter les parents sur des animations exceptionnelles (expositions, spectacles...) et leur faire partager un temps d'échange avec leur enfant sur l'activité.
- Les questionner sur les points forts et faibles de l'organisation du PASS (inscriptions, contenu, échanges et perspectives)

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. Nous sommes complémentaires dans cette éducation.

### LES VACANCES ÉLABORÉES AVEC LES ACTEURS LOCAUX DU TERRITOIRE

- Du sport : tir à l'arc, escrime, canoë, tennis...
- De la culture : théâtre, cinéma, médiathèques...
- Des packs loisirs : excursions au lac du der, laser game, bubble foot, bowling...
- De la création numérique Fablab 111 & Octolab : fabrication de robots, création de jeux 3D...

### MODALITÉS D'INSCRIPTIONS



#### PRÉINSCRIPTIONS

Il sera demandé à votre enfant de se positionner sur 3 activités par ordre de préférence. Une fois faite, la préinscription assure la prise en charge de votre enfant sur la période choisie.

#### INSCRIPTION DÉFINITIVE

Le premier choix sera naturellement privilégié. Néanmoins, en fonction des positionnements de chacun, certaines activités ne seront pas mises en place et votre enfant sera automatiquement positionné sur son second choix. Vous serez alors informé de l'inscription définitive de votre enfant sur son activité et du lieu de rendez-vous par mail ou par courrier.



RETROUVEZ LE  
PROGRAMME DES  
ACTIVITÉS SUR VOTRE  
ESPACE CITOYEN



### TARIFS

**Le tarif est calculé en fonction de votre quotient familial**

Prise en compte des aides aux vacances (CAF). Ces aides viennent en déduction des tarifs avant facturation qui est adressée aux familles à l'issue des vacances.

*Veuillez vous munir de votre nouvelle notification CAF.*

  
CHÂLONS EN CHAMPAGNE  
ET SON AGGLOMÉRATION



### CONTACT ET INFORMATIONS :

Service des Démarches administratives  
Hôtel de Ville / Place Foch  
03 26 69 38 38

## Fonctionnement et sécurité

Les enfants sont accueillis uniquement l'après-midi de 13h30 à 17h00 par cycle d'une semaine. Un temps d'accueil, de 13 h 30 à 14 h 00 permet un accueil échelonné et un contact privilégié avec les parents qui le désirent. Pour les enfants qui sont en autonomie, une décharge de responsabilité sera signée par les parents.

Les animateurs veillent à construire des séances et des animations équilibrées et jouent l'alternance au niveau de l'intensité sur la demi-journée et la semaine.

Le cas échéant, les animateurs seront informés des problèmes de santé des enfants par le biais des fiches sanitaires "allergie, handicap..." et prendront les mesures nécessaires pour permettre à l'enfant de s'intégrer naturellement et en toute sécurité.

Nous attachons également une grande importance à la sécurité morale, psychologique et affective des enfants. Il ne sera admis aucun comportement des animateurs qui risquerait de nuire aux enfants et au respect de tous.

Dans le cas où un jeune ne se conforme pas au règlement intérieur, il peut être exclu temporairement, ou définitivement en fonction de la gravité des faits qui lui sont reprochés. Dans ce cas, l'adhésion des responsables légaux sera recherchée par l'équipe d'animation.

## Dans les activités

### Avant l'activité

Préparation de la séance et du matériel correspondant avant le début des activités. Mettre à disposition du jeune le matériel qui lui offre les conditions de sécurité optimales. Pour chaque sortie, garantir la sécurité du public et des adultes (trousse de secours, fiches sanitaires, n° de téléphone d'urgence).

### Pendant l'activité

Sécurité physique : connaître en permanence l'effectif de son groupe ; alterner les phases d'exercices et de repos ; tenir compte de l'environnement (tout ce qui concerne le groupe).

Sécurité affective : gestion de la dynamique de groupe.

Sécurité de l'activité : gestion du matériel, adaptation du matériel en fonction de l'âge et de la taille ; responsabilisation de jeune.

### Après l'activité

Sécurité matérielle : vérification et rangement du matériel ; en cas de casse ou de détérioration, avertir le responsable dès que possible.

Sécurité physique : gérer l'ensemble de l'effectif.

L'animateur doit aussi assurer le suivi du groupe par la tenue journalière d'un cahier de présence, d'infirmerie et de fiches sanitaires.

## Dans les déplacements

Les déplacements s'effectueront en bus et minibus, toujours dans le respect du protocole sanitaire ad hoc.

**En bus :** Les animateurs donneront à leur arrivée une liste des jeunes présents au chauffeur. En cas d'arrêt, les consignes de sécurité seront rappelées à tous avant de descendre. Les jeunes seront comptés avant de repartir.

**En minibus :** Les règles de sécurité routière seront rappelées avant chaque départ.

## Dans les baignades

Un test nautique sera demandé pour toutes les activités nautiques. Si les jeunes ne le possèdent pas, la Ville de Chalons en Champagne propose de le passer. Des créneaux sont mis en place.

Lors de sortie "baignade" mais aussi lors des activités qui auront lieu en, espace aquatique, une liste des jeunes sera remise au surveillant de la plage dès l'arrivée du groupe. La présence dans l'eau d'un animateur sera obligatoire à partir du moment où au moins un jeune ira se baigner.

## Dans les locaux et les espaces

Les locaux répondent aux normes demandées par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports. Le registre de sécurité est vérifié avant le début du centre.

La réglementation en vigueur sera affichée, visible de tous et accompagnée de tous les numéros utiles.

Les participants au PASS devront adopter les règles définies par les organisateurs des lieux d'accueil. Les animateurs seront là pour veiller au respect de ces dernières. Elles seront expliquées aux jeunes dès leur arrivée.

## Assurances nécessaires

L'organisateur a pris soin de souscrire une assurance multirisque en responsabilité civile couvrant les dégâts occasionnés aux locaux et les dommages subis par les personnes concourant à l'accueil (directeur, animateurs, personnel d'entretien). Il est cependant recommandé aux responsables légaux des mineurs accueillis de souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels ils peuvent être exposés durant les activités.

## L'évaluation du projet

### Avant le début de l'Accueil de Loisirs

Le directeur présente le projet pédagogique qui est soumis à l'ensemble des intervenants.

Les animateurs doivent établir une présentation succincte de leurs activités en faisant apparaître clairement les objectifs à développer.

Une activité annexe doit être prévue pour pallier toute éventualité pouvant gêner le bon déroulement de l'activité ou présentant un risque auprès des jeunes.

### Pendant

Le directeur et l'équipe d'animation collectent les informations qui sont analysées et interprétées lors des temps de réunions.

### A la fin de l'Accueil de Loisirs

Bilan des activités fait par le directeur et son équipe d'animation afin de voir si les différents objectifs ont été respectés. Les résultats de l'évaluation seront utilisés pour améliorer le fonctionnement du dispositif.

## L'équipe d'animation et le rôle de chacun

### Le chargé de mission jeunesse

Il valide les plannings d'activités, les inscriptions, le budget et est le garant du bon fonctionnement du dispositif, ainsi que de la communication et du partenariat.

Il anime le respect des échéances quant aux documents à transmettre (validation en amont des projets pédagogiques), définit en amont le calendrier Accueil de Loisirs (dates inscriptions, lien CAF/MSA amont-aval...).

Il recrute l'équipe d'animateurs et déclare l'Accueil.

Il élabore le projet pédagogique.

Il est responsable de la gestion logistique quotidienne et de la formation des animateurs. Il anime l'équipe d'animation en dynamisant la mise en œuvre du projet pédagogique et participe à la formation des animateurs tant en les accompagnants au quotidien qu'en les évaluant.

Le chargé de mission jeunesse est placé sous l'autorité de la Directrice de la Cohésion Sociale, Mme Valérie BRIYS-DENISAU.

## L'équipe d'animation

**L'animateur :** Il est en contact direct avec les enfants.

**De fait, il doit :**

- Respecter les consignes de sécurité
- Être présent physiquement et mentalement
- Être enthousiaste
- Être tolérant
- Faire preuve de bon sens
- Avoir du respect pour les enfants et les adultes avec lesquels il travaille
- Respecter le matériel et son environnement.

**C'est un référent pour la sécurité physique, mentale et affective des enfants :**

- Par son comportement
- Par son respect des autres, enfants et adultes

**C'est un animateur :**

- Il participe aux activités qu'il propose : prépare, anime et range
- Il doit s'adapter à la fatigabilité des enfants, au matériel, au temps
- Il doit être conscient de ses limites
- C'est un élément moteur en cas de perte d'énergie des enfants
- Il doit surtout être à l'écoute de ceux qui lui sont confiés.
- Son téléphone portable est dans sa poche, il ne le sort qu'en cas d'appel urgent (vu en amont avec la directrice), ou pour joindre la structure en cas de sortie extérieure.
- Il doit toujours être actif.
- Il doit impérativement, pour la sécurité, porter un gilet jaune fluo lors des sorties pédestres avec les enfants.

## L'équipe se compose de :

### Directeur :

Arnaud MATHIOTTE BP JEPS LTP (Brevet Professionnel de la Jeunesse, Education Populaire et Sportive, Loisirs Tous Publics)

### Animateurs :

Dans le cadre des activités spécifiques, chaque animateur devra demander son matériel au directeur de l'Accueil de Loisirs. Lorsqu'il ne se trouve pas dans la salle et dans le but de l'acheter, le demander lors des réunions de préparation des vacances.

En ce qui concerne les projets, un échéancier et un budget prévisionnel devront être présentés.

. Zohra ARABI, diplômée BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) sur le multi-activités 6-7 ans et Atelier Création Solidaire 51

. Maxime BERTHELOT, diplômé BAFA activité Tennis de table

. Stéphane BRETRAND, diplômé BAFA activité Athlétisme

. Stéphane BROSSAIS, diplômé BAFA activité HIP HOP

. Robin CHANTHAPANYA, non diplômé activité Octo'Lab

. Eric DI DONNA, diplômé BAFA activité Badminton

. Freddy GONTRAND, diplômé BAFA activité Tennis

. Camille HOEYLANDT, diplômée BAFA activité Badminton

. Typhanie GOAVERT, diplômée BAFA activité Tir à l'arc

- . Mélissa JACQUES, diplômée CQP animation sportive (Certificat de Qualification Professionnelle) activité Gymnastique
- . Stéphanie JOANNES, diplômée MASTER Sciences Humaines et Sociales
- . Erwan KANOUN, Stagiaire BAFA sur le multi-activités 6/7 ans
- . Tiéphaine MACHURE, diplômé BAFA sur le multi activités 6/7 ans
- . Morgane MANNI, non diplômée activité Gymnastique / Cirque
- . Stéphane RAMAÏOLI, diplômée CQP animation sportive activité Basket
- . Lou SCHMITT, diplômée Licence de ARTS du spectacle.
- . David THIEBAULT, diplômé CAPT (Certificat Aptitude Professionnel Technologique) activité Fab'Lab
- . Erwann VAQUET, diplômé moniteur de football et licence STAPS entrainement Sportif activité Foot en salle
- . Paul CLADIERE, non diplômé activités diverses